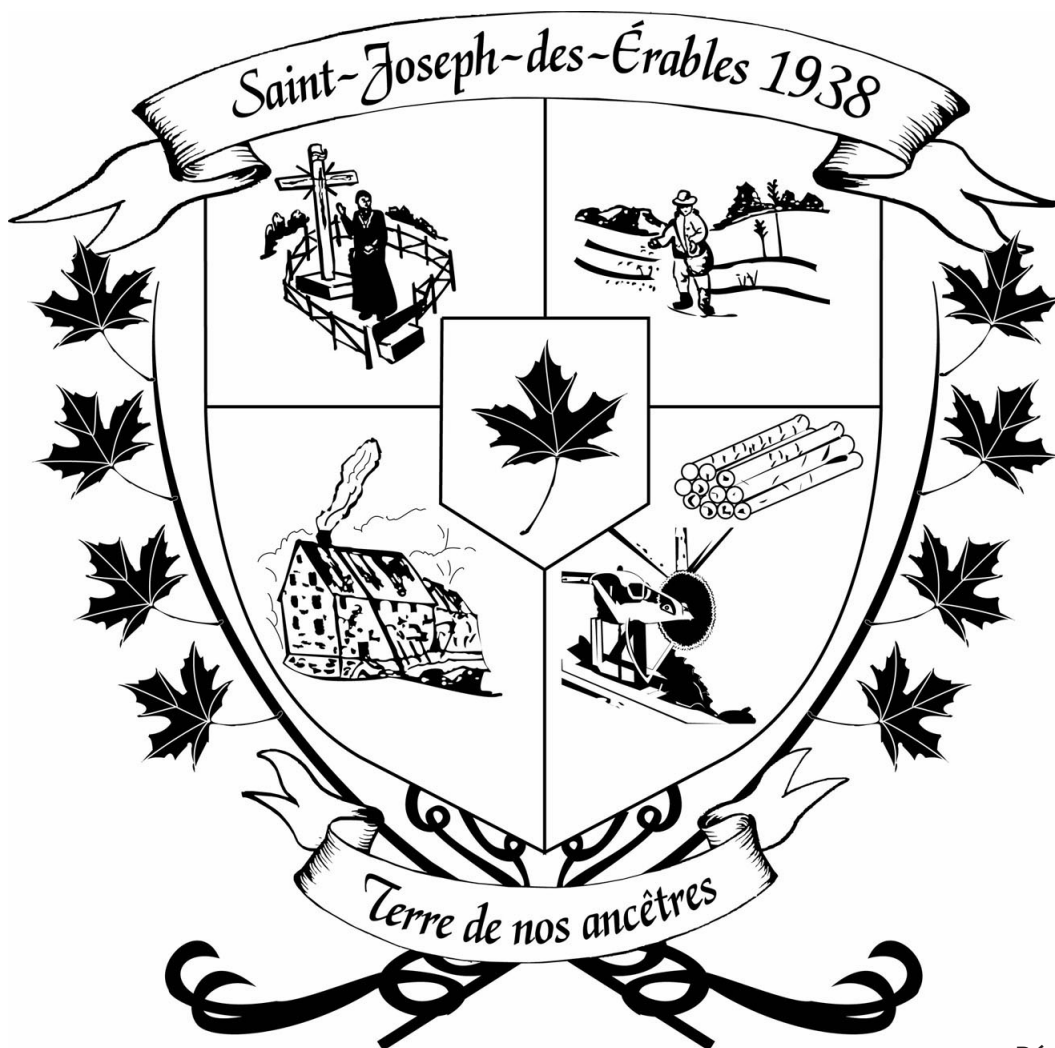


Bulletin municipal



Mot du Maire

Bonjour à tous,

Lors de la séance de mai dernier, un compte rendu de la saison hivernale a été déposé. Celui-ci relève des dépenses de 79 888,28 \$, une baisse de 5,5 % en comparaison à la saison 2011-2012.

À cette même séance, le Conseil a approuvé les travaux de voirie pour 2013. Nous remplacerons la glissière de sécurité face au 174 rang des Érables et nous ferons l'entretien des chemins forestiers. En juillet, nous remplacerons un ponceau du rang des Érables Nord, entre les numéros civiques 126 et 127. Pour accommoder les usagers de la route, nous ferons une voie de déviation pour la durée des travaux qui devraient s'étaler sur trois semaines.

Bien à vous,

Louis Jacques, maire

Informations générales

Subvention municipale pour une analyse d'eau

Nous vous offrons la possibilité de vous procurer une analyse d'eau, au coût de 27,00 \$ (après la subvention municipale de 30,00 \$), au bureau municipal. Une subvention par adresse civique est applicable pour l'année 2013.

Fauchage aux abords des chemins

Nous tenons à remercier ceux qui fauchent les abords des routes devant leurs propriétés. Ce geste est très apprécié. Nous encourageons ceux qui ne l'ont pas fait à emboîter le pas. Grâce à vous, la municipalité paraît plus belle.

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 18 au 21 juin et du 22 juillet au 2 août pour les vacances annuelles de la directrice. En cas d'urgence, vous pouvez communiquer avec le Maire, le conseiller de votre secteur ou Louis-Marie Lessard.

Cohabitation entre l'agriculture et le résidentiel

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demandent la collaboration des agriculteurs et agricultrices concernant l'épandage de lisier et de fumier solide provenant de leur exploitation. Cette année, une attention spéciale est demandée pour les fins de semaine et lors des festivités dont nous prévoyons des milliers de visiteurs.

Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'épandage pendant les périodes suivantes :

- Les samedis et dimanches de l'été (fins de semaine);
- La fête de la Saint-Jean (24 juin) et la confédération (1er juillet)
- Lors des festivités de la Fête des Travailleurs et des Courses d'accélération de camions, soit du 26 août au 2 septembre 2012 inclusivement.

De même, nous sollicitons votre collaboration en portant une attention particulière aux résidus qui pourraient s'échapper de vos épandeurs afin de garder nos routes propres et sécuritaires pour les usagers. C'est en se respectant qu'on peut vivre en harmonie dans nos municipalités.

Recherche bénévoles

Pour sa réouverture, la Popote Roulante de Saint-Joseph-de-Beauce lance un appel à tous. Pour rendre possible ce service d'aide essentiel, nous recherchons des bénévoles pour un midi ou plus par semaine tout au long de l'année, selon vos disponibilités. Ces bénévoles agiront en tant que livreurs pour les gens en perte d'autonomie. Sans vous, rien ne serait possible. Pour information, contactez Lucie Létourneau au 418-397-6817

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 8 juillet à 20h00.

**MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance régulière du 8 mai 2013, le Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté le règlement numéro 166-13 « Règlement fixant les modalités de la prise en charge par la MRC Robert-Cliche de tout système de traitement tertiaire avec désinfection (incluant les systèmes de traitement tertiaire avec désinfection et déphosphoration) lorsque le moyen de désinfection est le rayonnement ultraviolet de résidences isolées pour le territoire de la ville de Beauceville, et remplaçant le règlement no. 156-12».

Copie dudit règlement est disponible, pour consultation au bureau de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107e Rue à Beauceville ainsi qu'au bureau de la municipalité, 370-A, rang des Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-neuvième jour du mois de mai 2013.



Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance régulière du 8 mai 2013, le Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté le règlement numéro 167-13 « Amendant le règlement no. 126-09 par lequel la MRC Robert-Cliche déclare sa compétence en matière d'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et ce sur le territoire de toutes les municipalités locales faisant partie de la MRC, sauf pour l'émission des permis d'installation septiques pour les résidences nouvelles, et par lequel sont fixées les conditions administratives et financières relatives à l'exercice de ladite compétence.».

Copie dudit règlement est disponible, pour consultation au bureau de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107e Rue à Beauceville ainsi qu'au bureau de la municipalité, 370-A, rang des Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-neuvième jour du mois de mai 2013.



Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière